

Réseaux de démonstration en milieu agricole : Agrifaune



FRANÇOIS OMNÈS

ONCFS, DRE, Unité faune de plaine, Mission agriculture – faune sauvage – Saint-Benoist.

L'espace agricole occupant plus de 50 % du territoire national, les agriculteurs ont une responsabilité majeure et incontestable dans la préservation de la biodiversité. Or c'est dans cet espace agricole que la biodiversité a le plus régressé, notamment certaines espèces chassables emblématiques comme la perdrix grise ou l'alouette des champs. En matière de biodiversité, les services rendus par l'agriculture reposent en priorité sur la conservation, la bonne gestion et la restauration des infrastructures agro-écologiques et de leur trame au sein de l'espace agricole. C'est sur ce double constat qu'a été créé le réseau Agrifaune.

Agrifaune, une volonté nationale

Un accord entre l'ONCFS, l'APCA, la FNC et la FNSEA a donné lieu, le 30 mai 2006, à la signature d'une convention dénommée « Agriculture – Chasse – Faune sauvage, Réseau Agrifaune », reconduite le 24 mai 2011 pour cinq ans.

Cette convention pose les bases d'un partenariat entre les différents acteurs des mondes agricole et cynégétique, qui s'engagent à créer un réseau interactif d'échanges, d'expérimentations et de démonstrations.

Objectifs et moyens du programme

Ce programme est fondé sur la volonté d'améliorer la prise en compte de la faune sauvage et de la biodiversité par les agriculteurs, d'identifier, d'évaluer et de vulgariser des savoir-faire, des itinéraires techniques et des pratiques favorables à la biodiversité, plus spécifiquement à la faune sauvage avec ses cortèges d'espèces chassables et non chassables. Il vise aussi à faire reconnaître économiquement les actions de préservation de la faune sauvage et de la biodiversité réalisées par les agriculteurs.

Ces solutions de terrain doivent être compatibles avec les réalités économiques et techniques de l'exploitation, et le cadre réglementaire en vigueur.

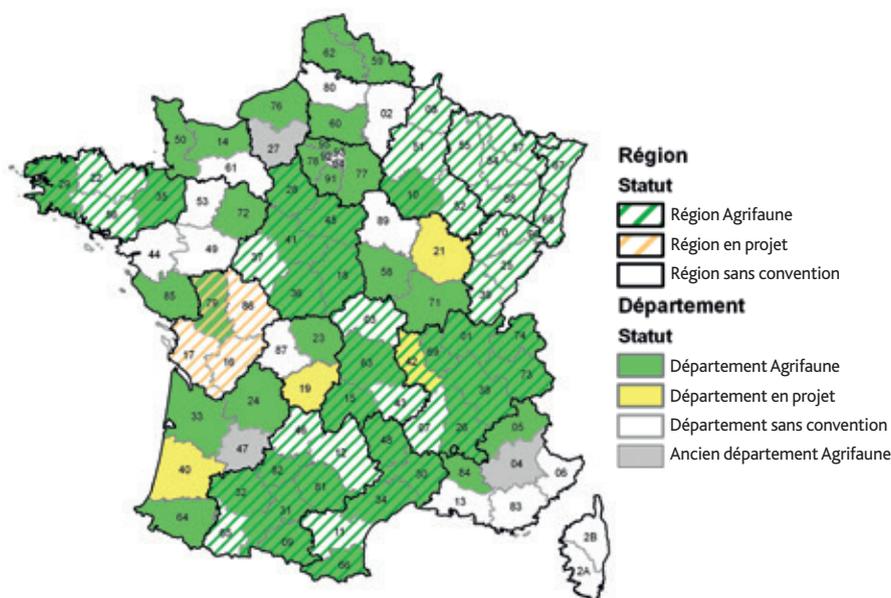
Les références acquises sont promues auprès des agriculteurs, de la filière et des pouvoirs publics (réglementation).

Bilan en mai 2014

Soixante-dix départements et autant de fédérations départementales ou régionales des chasseurs (figure 1) et de chambres d'agriculture ont intégré le réseau et travaillent sur des problématiques variées :



Figure 1 Le réseau Agrifaune en mai 2014.



- les couverts d'interculture et la gestion des chaumes ;
- la gestion des bords de champs et des bandes enherbées ;
- les haies et buissons ;
- l'impact des récoltes sur la faune ;
- les cultures fourragères en zone herbagère ;
- le pastoralisme en montagne et les galliformes ;
- la viticulture ;
- la prévention des dégâts de lapins.

Actions

Sur le terrain, des actions d'expérimentation et de démonstration sont développées sur des fermes du réseau Agrifaune, offrant ainsi des références locales facilement transférables pour les techniciens et conseillers, et facilement assimilables pour les exploitants de la région.

Au niveau national, des groupes techniques sont mis en place.

Couverts d'interculture

Les travaux du groupe ont permis de déposer la marque « Agrifaune intercultures ». À ce jour, treize mélanges nationaux sont labellisés, en partenariat avec les coopératives agricoles et les semenciers, grâce à un protocole simplifié d'évaluation de l'intérêt biodiversité des couverts. Près de 100 000 hectares de couverts Agrifaune ont été implantés en 2014 en France.

Viticulture

Le groupe travaille autour de l'importance des haies et des bandes enherbées en milieu viticole.

Une plaquette a été réalisée sur les bandes fleuries en viticulture, une autre sur les haies.

Bords de champs

Le groupe a élaboré une typologie des bords de champs en zone de plaine ouverte, et couvre des expérimentations de terrain pour la conservation des bordures de qualité et la restauration des bordures dégradées à la végétation dominée par les adventices. Ce travail est mené en partenariat étroit avec l'Inra de Rennes et valorise l'outil de diagnostic « Écobordures ».

Machinisme agricole

Un travail est en cours sur l'évaluation :

- des pratiques de récolte et de leur impact sur la faune sauvage ;
- des dispositifs d'effarouchement ou de détection de la faune sauvage.

Des démarches volontaristes sont engagées auprès des constructeurs, dans l'objectif de mettre à disposition des agriculteurs des outils d'effarouchement les plus performants et adaptés aux outils de récolte, de broyage ou de travail du sol actuels.



© N. Chevallier/ONCFS

▲ L'utilisation de dispositifs d'effarouchement (photo) ou de détection sur les machines agricoles fait l'objet d'une évaluation dans le cadre des actions Agrifaune.

Agrifaune, les haies et le bocage

Dans près de cinquante départements, les partenaires des projets Agrifaune inscrivent dans leurs objectifs la préservation des haies et du bocage, notamment avec des opérations de plantation et des démonstrations d'entretien. Le principe de multifonctionnalité de la haie est toujours mis en avant : elle constitue un abri pour les animaux, une source de bois, un obstacle contre l'érosion, une réserve d'auxiliaires de culture. Dans le Doubs, la haie est aussi promue pour favoriser la présence des mustélidés et des rapaces au sein des grands ensembles herbagers des hauts plateaux régulièrement soumis aux pullulations des campagnols.

Pour sensibiliser les futurs agriculteurs, des scolaires de tous niveaux sont associés aux plantations chez les agriculteurs du réseau.

▼ Plantation d'une haie « Agrifaune » avec des scolaires. Ce type d'action est développé dans près de cinquante départements.



© N. Chevallier/ONCFS

Le partenariat

Sur le terrain, Agrifaune mobilise deux cents ingénieurs et techniciens (issus des fédérations des chasseurs, de chambres d'agriculture, de l'ONCFS et d'organismes comme les PNR, les syndicats de rivière...).

Le programme Agrifaune mobilise un budget global d'environ 2 millions d'euros (700 000 euros par l'ONCFS sur fonds propres).

Communication

Des journées nationales Agrifaune ont été menées en 2008, 2010, 2012 et 2014.

Un numéro spécial Agrifaune est paru dans le magazine *Faune sauvage* (n° 291, avril-juin 2011).

Des plaquettes d'information (haies, impact des machines sur la faune sauvage, bandes enherbées, cultures intermédiaires...) sont disponibles.

Une signalétique est mise en place pour les exploitations impliquées dans le réseau avec le slogan : « Ici nous concilions agronomie, économie, environnement et faune sauvage ». ●